



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ministre du Travail annonce l'entrée imminente de l'UDES dans les trois instances majeures du dialogue social

Madame Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, est venue clôturer la Convention nationale organisée ce jour par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) sur le thème « *Nouveaux modèles de croissance : la place des employeurs de l'économie sociale et solidaire* ».

La ministre a reconnu « à quel point le secteur associatif et coopératif était une source d'espoir pour l'emploi, notamment pour les jeunes et les publics en difficulté ». Elle a rappelé que « 80% des emplois d'avenir ont été créés dans le secteur non marchand, dont plus d'un tiers dans les associations » et a réaffirmé son attachement à ce que « **l'UDES tiennne toute sa place dans le dialogue social** ».

En réponse aux demandes exprimées par l'UDES, **Madame El Khomri a annoncé que l'UDES intègrera avant la fin de l'année 2015 le haut conseil du dialogue social, le conseil supérieur de la prud'homie avant la fin de cette année, puis, la commission nationale de la négociation collective.**

L'UDES salue ces annonces gouvernementales. Ces mesures renforcent la représentativité des employeurs dans le secteur en consolidant leur présence dans les lieux de concertation du dialogue social national. Plus la représentativité des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sera forte, plus fort sera le rayonnement économique du secteur. L'ESS qui s'est montrée plus résiliente que d'autres secteurs dans la crise économique¹ veut désormais être un acteur central de la nouvelle économie à forme collaborative, numérique, circulaire... Cette volonté et capacité ont été au centre des débats qui se sont tenus ce jour à la cité Universitaire.

¹ Le secteur associatif se développe globalement plus rapidement que le secteur privé marchand (+0,6 % en 2014 en terme d'emploi et + 2,2 % en terme de masse salariale). Du côté des coopératives, qui comptent 51 000 salariés dans près de 3 000 SCOP, l'évolution est également importante : + 18 % d'emploi en 5 ans et 280 SCOP créées rien qu'en 2014. Quant au secteur de la mutualité, il s'est engagé dans le cadre du Pacte de responsabilité à créer 10 000 emplois d'ici 2018 notamment via l'apprentissage. Ces effets sont notamment liés aux outils mis en œuvre par les pouvoirs publics pour accompagner ce secteur.

Synthèse du sondage Ifop pour l'Udes

La question « L'ESS est elle un relais de croissance » a également été posée au grand public (1000 Français) et aux entreprises (200 dirigeants) : les résultats du sondage IFOP mené pour l'UDES en juin dernier, sera également restitué à cette occasion.

Les résultats indiquent que :

-Alors que le pessimisme reste important quant à la crise économique 49% des dirigeants d'entreprise et 59% du grand public considèrent que nous sommes encore en pleine crise économique.

-Les employeurs et le secteur de l'ESS a la confiance du grand public et des dirigeants d'entreprise à tous les niveaux : 74% des Français et 61% des entreprises qualifient l'ESS de dynamique, audacieuse et 78% des Français et 71% des dirigeants d'entreprise ont une bonne image des employeurs.

-La légitimité du secteur n'est plus à prouver : Plus des 3/4 des Français et 70% des dirigeants connaissent l'ESS.

-Sa capacité à créer de la cohésion sociale fait consensus : Le grand public met à la fois en avant les bénéfices économiques et sociaux de l'ESS là où les dirigeants soulignent principalement son action dans le domaine du social.

-Sa contribution à créer les emplois dans les secteurs émergents 80% des dirigeants d'entreprise (en particulier dans les structures de plus de 100 salariés et en région parisienne) considèrent que les employeurs de l'ESS ont un rôle à jouer dans le développement de secteurs émergents.

L'ESS en chiffres

Avec 223 000 organisations employeuses et 2,3 millions de salariés, l'économie sociale et solidaire représente 10 % de l'emploi total en France, et 14% de l'emploi privé. La masse salariale brute versée du secteur atteint près de 58 milliards d'euros.

Avec 78% du volume des emplois, les associations sont le poids lourd de l'économie sociale et solidaire. Les coopératives représentent 13% du volume d'emplois et les mutuelles, près de 6%. Les TPE se concentrent principalement dans le secteur associatif : 94,5% des associations comptent moins de 50 ETP. 91,2% des coopératives (Scop et Scic) sont également dans ce cas de figure. Seules 31,6% des mutuelles sont dans ce cas de figure.

Contacts presse

myra@frapiersaab.com: 06 70 10 82 24

ahenry@udes.fr: 01 43 41 63 32